



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à Farnham, le 11 septembre 2014, à 16 h, conformément aux dispositions du décret, et à laquelle étaient présents MM. les conseillers André Claveau, Jean Lalande, Vincent Roy et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Était également présente M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Aucune personne n'assiste à la séance.

2014-347 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2014-348 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2014-349 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Travaux publics

2014-350 Octroi du contrat de pavage supplémentaire

Document : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 2 septembre 2014 et analyse de conformité administrative daté du 9 septembre 2014.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, six soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Incluant les taxes)
Construction Bau-Val inc.	191 325,27 \$
Béton Mobile St-Alphonse inc.	194 307,75 \$
Construction Techroc inc.	200 075,51 \$
Sintra inc.	204 748,64 \$
Pavages Maska inc.	227 735,70 \$
Construction DJL inc.	234 331,02 \$

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau
ET RÉSOLU unanimement que la soumission de la compagnie Construction Bau-Val inc. au montant de 191 325,27 incluant les taxes, pour les travaux de pavage supplémentaire soit acceptée.



QUE cette dépense soit financée à même le surplus libre.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

Deuxième période de questions

Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance est levée à 16 h 5.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire